

Collège des naturopathes du Québec

Le serment naturopathique

Sur mon honneur, à titre de naturopathe, membre du Collège des Naturopathes du Québec, organisme ayant agréé l'approche HYGIONOMISTE®, je m'engage à respecter en tout temps les principes qui animent et illustrent la noble et respectable profession de la naturopathie.

Je promets **de ne jamais nuire à la santé de qui que ce soit**, en m'assurant que mes recommandations soient en tout temps conformes aux principes de la naturopathie.

Je promets **de toujours agir de façon à favoriser le pouvoir auto-guérisseur** de la personne qui fait appel à mes services.

Je promets **de toujours rechercher la cause des affections** que je suis appelé(e) à traiter et de tenter de la supprimer.

Je promets **de toujours mettre de l'avant les pratiques reliées à un mode de vie sain** dans la correction des troubles de santé.

Je promets **de toujours agir respectueusement envers les personnes qui me consultent** et qui me font confiance.

Je promets **de ne révéler à personne, à moins que cela soit légitimement exigé, aucun des secrets qui m'ont été confiés** dans l'exercice de ma profession.

Je promets **de toujours agir en fonction des intérêts du Collège des Naturopathes du Québec** et de soutenir, lorsque cela est justifié, l'ensemble des collègues qui en font partie.

Je, _____, prête solennellement ce serment,
à _____, ce _____ jour du mois de _____ de l'année _____.

Si je devais déroger à l'un ou l'autre de ces principes fondamentaux, que je sois considéré(e) comme indigne de la pratique de la profession naturopathique et qu'on m'écarte des rangs de cette honorable profession. Mais si je demeure fidèle à ce serment, en respectant intégralement ces principes, que je sois considéré(e) comme digne de la profession naturopathique et que j'en sois à tout jamais honoré(e)!

(Signature) _____